



La Processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*)

La processionnaire du chêne (*Thaumetopoea processionea*) est commune en Europe centrale et du Sud (Espagne, Italie). En France, on la trouve surtout en Alsace, Bourgogne, Ile-de-France, Centre, Poitou-Charente et Midi Pyrénées. La chenille de jeune stade est jaunâtre avec une ligne longitudinale plus foncée sur le dos. A un stade plus avancé, elle est d'aspect grisâtre dû aux longs poils qui recouvrent son dos mais sa partie ventrale reste jaunâtre.



De gauche à droite : Larve de processionnaire du chêne à un stade avancé et papillon adulte de processionnaire du chêne
Sources : Lymantria et Accipiter

Le papillon de la processionnaire du chêne est **nocturne et ne s'alimente pas** (sa durée de vie n'est donc que de quelques jours). Suivant les régions il peut voler de fin Juillet à mi-Août. La femelle et le mâle présentent un **dimorphisme sexuel**. En effet, la femelle est plus grande (35-40 mm d'envergure contre 25-30 mm pour le mâle) et dispose d'un abdomen plus volumineux. Après l'accouplement la femelle dépose ses œufs (jusqu'à 200) groupés en rangées serrées sur une branche fine en haut d'un arbre bien dégagé en général.

Les chenilles s'alimentent au printemps et consomment **les feuilles des chênes caducifoliés**. En général, les chênes sont les seuls arbres attaqués, qu'ils soient isolés ou non. Toutefois, le charme, le bouleau et d'autres essences de feuillus le sont aussi en cas de fortes pullulations (cas exceptionnels). Ces défoliations sont surtout visibles de juin à mi-juillet. Cependant, si elles peuvent être importantes, cela **n'engage que très rarement la survie des végétaux**.

Variation et suivi des populations.

Les niveaux de populations de la processionnaire du chêne peuvent devenir importants à la faveur de **phases épidémiques** que l'on appelle **gradations** (sinon l'insecte est rare: état **endémique**). Les gradations **ne durent en général pas plus de 3 ans** avant que les populations ne reviennent à des niveaux faiblement détectables.

Ces fluctuations dépendent de nombreux facteurs agissant sur la multiplication et la survie des populations. **Certains prédateurs, parasites ou maladies** s'attaquent aux divers stades de développement de l'insecte (œufs, chenilles, chrysalides et papillons). **Les oiseaux**, quant-à-eux, se nourrissent des chenilles et des adultes. Les gels de printemps peuvent détruire les jeunes pousses de chênes, pouvant également nuire au développement des jeunes chenilles qui n'ont pas suffisamment de nourriture.

La recherche et le dénombrement des pontes en hiver permettent d'évaluer approximativement la densité locale des insectes, et d'évaluer les risques de défoliation au printemps suivant. Cependant, cette méthode reste assez difficile à mettre en place.

Statut réglementaire de la processionnaire du chêne!

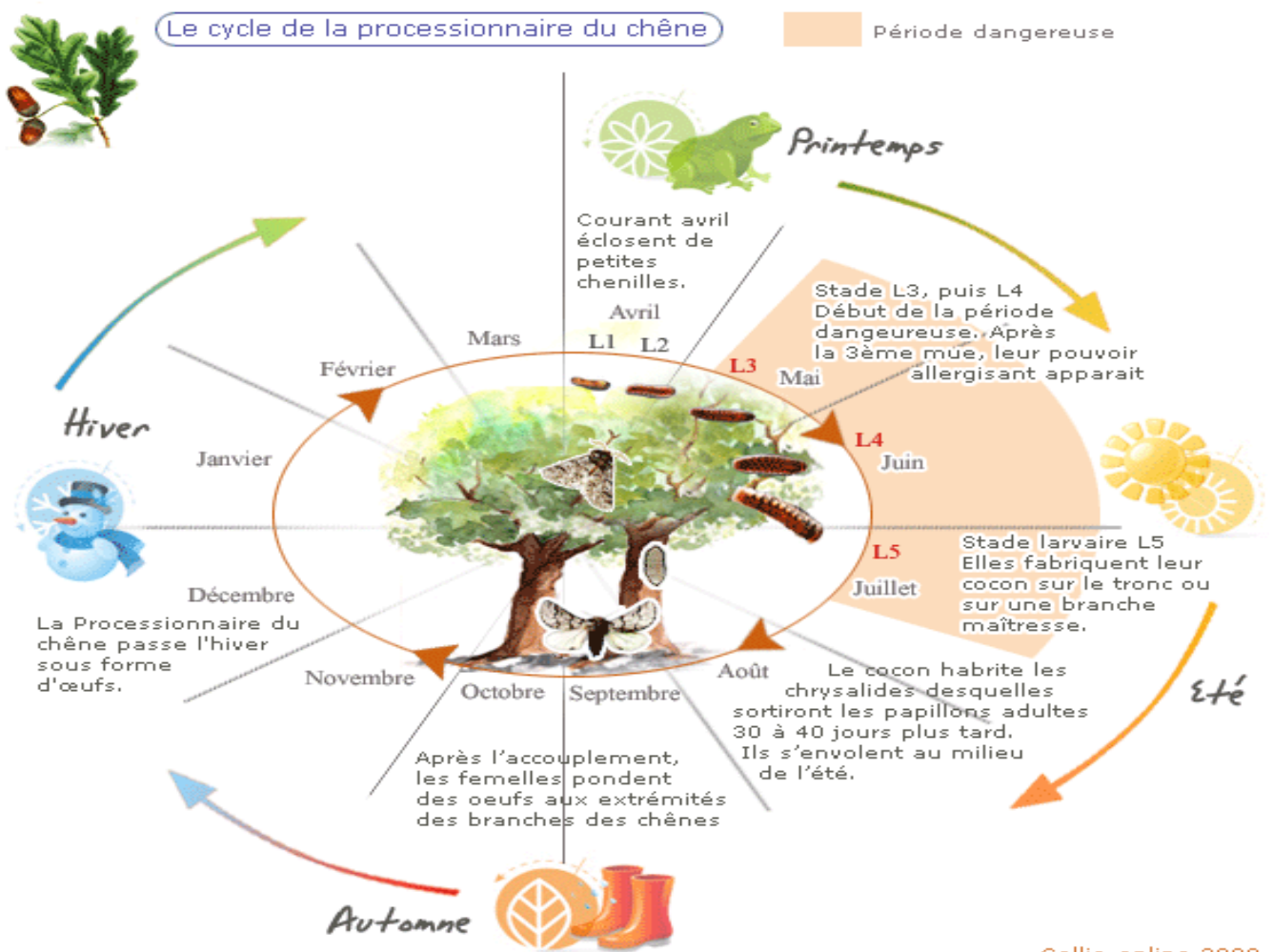


La processionnaire du chêne est un **organisme nuisible réglementé**. Au titre de l'arrêté du 31 juillet 2000 modifié, il s'agit d'un **organisme dont la lutte peut être rendue obligatoire, par arrêté préfectoral, en zone de production sur le territoire français en cas de risque grave pour l'état sanitaire des végétaux**.

Cycle de développement.

Chez la processionnaire du chêne, ce sont **les œufs qui passent l'hiver**. Plus le nombre de jours de gel est élevé, plus les œufs éclosent tôt dans l'année. Au printemps **l'éclosion a lieu avant le débourrement des chênes**. Les chenilles sont alors capables de rester sans s'alimenter (en quiescence), jusqu'à l'apparition des premières feuilles. En général, les jeunes chenilles attendent le soir et la nuit pour se déplacer en procession et s'approvisionner (**elles ont une activité crépusculaire à nocturne**). En revanche, dès qu'elles ont commencé à se nourrir, elles ne sont plus capable de jeûner. **La vie larvaire de l'insecte dure 2 à 3 mois** (suivant la nourriture disponible et le climat) et comporte **6 stades**.

A partir, de la fin du mois de mai, il est courant que les chenilles aient dépassé le troisième stade larvaire. Pendant la journée, les chenilles tissent **un cocon léger sur les feuilles et les rameaux** pour s'abriter. Ce cocon est renouvelé à chaque mue et ce dernier grandit avec la chenille. **A la fin du cinquième stade larvaire**, les chenilles pourvues de longues soies ornementales, **tissent un nid plus résistant** composé de fils soyeux, de déjections et d'exuvies (mues desséchées de chenilles). Ce nid est généralement plaqué sur les troncs et les branches maîtresses de l'arbre et peut atteindre plus d'un mètre de long en période de gradation. Il contient des **tissages individuels renfermant les chrysalides**. 30 à 40 jours plus tard (**à partir du milieu du mois de juillet** généralement) apparaissent les adultes dont le **vol nuptial peut durer en général jusqu'à la mi-août**.



Collie-online 2008

La processionnaire du chêne est surtout redoutée pour **les urtications et les allergies**, au niveau de la peau et des muqueuses **de l'homme ainsi que des animaux!** Elles sont provoquées par des **poils microscopiques urticants** pourvus d'aiguillons urticants contenus dans des poches et contenant **une protéine urticante (Thaumétopoéine)**. Ces poils sont dispersés dans l'air par milliers lorsque la chenille (**à partir de son troisième stade larvaire**), **se sent menacée**. Ainsi, des éruptions érythémateuses parfois accompagnées d'urticaires apparaissent rapidement après le contact direct avec la chenille, les nids ou les poils aéroportés.

Les moyens de Lutte

En général, la lutte n'est **ni nécessaire, ni souhaitable**. Néanmoins, en cas de risque avéré de santé publique, un traitement à base de *Bacillus thuringiensis* peut s'avérer nécessaire sous réserve de porter les Équipements de Protection Individuelle requis. De plus, pour que le traitement soit efficace, il est nécessaire **de bien connaître le cycle biologique** de l'insecte et de suivre le débourrement des chênes **afin d'intervenir au bon moment**. Dans tous les cas cette **lutte a pour objectif la protection des zones les plus sensibles** en contenant dans **des limites acceptables les invasions du ravageur**. **Elle n'a pas pour but de détruire tous les insectes et ne permet pas d'éviter de nouvelles pullulations (l'éradication est illusoire)**.

Si un site est infesté, pensez à placer **un périmètre de protection d'une dizaine de mètre** et d'en interdire l'accès aux personnes non protégées, afin d'éviter les contacts directs avec les chenilles et les nids.

Avant le troisième stade larvaire, les chenilles ne sont pas urticantes. Il est donc préférable de lutter contre la processionnaire du chêne avant son troisième stade larvaire (en général avant le mois de mai).

Le brûlage des nids peut permettre **une gestion curative** et réduire ainsi les risques d'urtications, qui peuvent survenir pendant encore plusieurs années (jusqu'à 3 ans) si le nid est abandonné sur l'arbre. Pour cette intervention, il est recommandé de faire appel à un prestataire de service.

Il est également possible de **retirer les nids mécaniquement** en n'oubliant pas **de vous munir de gants, d'un masque adapté (cartouche P3), d'une combinaison de type Tyvek et de lunettes de protection**. **Une fois le travail terminé, pensez également à rincer abondamment la combinaison avant de l'enlever et ne retirez le masque, les lunettes et les gants qu'une fois la combinaison enlevée**.

Le piégeage des papillons mâles, présents sur le secteur (pendant l'ensemble de la période de vol des adultes) à l'aide de la phéromone sexuelle spécifique à l'espèce, peut permettre de limiter la reproduction et donc les populations.

Enfin, **offrir des gîtes aux auxiliaires naturels** (oiseaux, chauve-souris, araignées, ...) en posant des nichoirs, en diversifiant les végétaux et en plantant des essences mellifères favorise leurs développements et contribue à la régulation des populations.

Recommandations en cas d'urtication:



Évitez de vous gratter. Les frottements cassent les poils libérant ainsi le venin et amplifiant le phénomène. **Lavez soigneusement la peau à l'eau froide et évitez de frotter les yeux**. **Déclarez** également ces urtications auprès de **l'ARS de votre département**, afin d'amorcer une procédure de suivi de santé publique. **Contactez** physiquement **l'OVS et/ou le SRAL de votre région** pour qu'une analyse de la lutte à effectuer soit mise en place le cas échéant.

Sources de cet article:

Cet article a été rédigé avec la collaboration Département de la Santé des Forêts (DSF). Vous pouvez retrouver les informations qui ont permis la rédaction de cet article dans la publication du DSF sur la processionnaire du chêne datant de Mars 2006 à l'adresse suivante: http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/processionnaire_chene_thaupro.pdf. Cet article a également été rédigé à l'aide des documents suivants: fiche technique de 2014 de FREDON Ile-de-France <http://www.fredonidf.com/images/publications/Fiche-processionnaire-du-chene-Fredon-IdF.pdf> et fiche n°148 de 2008 de l'INRA <http://www7.inra.fr/opie-insectes/pdf/i148fraval2.pdf>

ÉVÉNEMENT

La re-végétalisation : un atout pour réduire les herbicides

Journée Régionale d'informations et de démonstrations

le 18 septembre 2014

de 9h15 à 17h

à Hébecourt (80) à la salle des fêtes communale

(Entrée libre)



Si vous aussi, vous souhaitez participer au BSV ZNA Picardie, faites en part aux animatrices (coordonnées ci-dessous) !